RAPPORT DES RESULTATS 2016

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE DANS LA REGION DE SIKASSO

PRODEFA MLI 09 031 11

Photo : Marché à poisson de Wayerma

JANVIER 2017

ACRONYMES **4**

1 APERÇU DE L'INTERVENTION **6**

1.1 FICHE D'INTERVENTION 6

1.2 EXECUTION BUDGETAIRE 7

1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE 8

1.3.1 Pertinence 8

1.3.2 Efficacité 8

1.3.3 Efficience 9

1.3.4 Durabilité potentielle 10

1.4 CONCLUSIONS 10

2 MONITORING DES RESULTATS **13**

2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 13

2.1.1 Contexte général 13

2.1.2 Contexte institutionnel 13

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution 14

2.1.4 Contexte HARMO 14

2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME 15

2.2.1 Progrès des indicateurs 15

2.2.2 Analyse des progrès réalisés 16

2.2.3 Impact potentiel 19

2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 20

2.3.1 Progrès des indicateurs 20

2.3.2 État d'avancement des principales activités 20

2.3.3 Analyse des progrès réalisés 21

2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 24
2.4.1 Progrès des indicateurs 24
2.4.2 État d'avancement des principales activités 24
2.4.3 Analyse des progrès réalisés 25
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 27
2.5.1 Progrès des indicateurs 26
2.5.2 État d'avancement des principales activités 27
2.5.3 Analyse des progrès réalisés 27
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 29
2.6.1 Progrès des indicateurs 29
2.6.2 État d'avancement des principales activités 29
2.6.3 Analyse des progrès réalisés 30
2.7 THEMES TRANSVERSAUX 31
2.7.1 Genre 31
2.7.2 Environnement 31
2.8 GESTION DES RISQUES 32
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE 38
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES 38
3.2 RECOMMANDATIONS 40
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES 41
4 ANNEXES 42
4.1 CRITERES DE QUALITE 42
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI 45
CADRE LOGIQUE MIS A JOUR 57
4.3 APERÇU DES MORE RESULTS 60

4.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 61

ACRONYMES

AEDD	Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AP	Antenne de la Pêche
APD	Avant Projet Détaillé
ATIA	Assistant Technique International en Aquaculture
ATI	Assistant Technique International
ATR	Assistant Technique Régional
BLS	Baseline
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CILSS	Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CTB	Agence Belge de Développement
CTOS	Commission Technique d'Orientation et de Suivi
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DRDSES	Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DTF	Dossier Technique et Financier
FAO	Food and Agriculture Organisation
GPS	Global Positioning System
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MDR	Ministère du Développement Rural
MENOR	Monitoring Extérieur National Orienté Résultats
M&E	Monitoring and Evaluation
PAI/MEP	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche
PAFA	Projet d'Appui aux Filières Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDA	Programme de Développement Agricole
PDESC	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
PRODEFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso
PV	Procès Verbal
RAF	Responsable Administrative et Financière
RN	Responsable National
SE	Suivi Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique

SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UAC	Unité d’Appui et de Coordination

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso (PRODEFA)
Code de l'intervention	MLI 09 031 11
Localisation	Région de Sikasso
Contribution de la Belgique	7 050 000 €
Contribution du Mali	1 378 139 €
Institution partenaire	Ministère de l'Elevage et de la Pêche (MEP)
Date de début de la Convention spécifique	3 décembre 2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	1 avril 2011 (SMCL du 27 Mai 2011)
Date prévue de fin d'exécution	31 mars 2018
Date de fin de la Convention spécifique	2 septembre 2018
Groupes cibles	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les partenaires techniques institutionnels.
Impact	La sécurité alimentaire et le développement économique de la région de Sikasso sont améliorés durablement.
Outcome	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.
Outputs	R1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.
	R2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive.
	R3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.
	R4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.
Année couverte par le rapport	**2016**

1.2 Exécution budgétaire (€)

Poste	Budget Total	DEPENSES			
		2015	2016 Année couverte par le rapport	Solde	Taux de décaissement Cumulé (%)
Résultat 1	2 185 470,00	678 832,31	95 154,58	2 038 138,44	93,2
Résultat 2	610 530,00	279 779,49	23 275,29	419 679,76	68,7
Résultat 3	779 883,00	91 094,60	68478,79	604 271,19	77,4
Résultat 4	774 321,00	152 759,94	59 616,93	705 693,12	91,1
Réserve	0	0	0	0	
Moyens généraux					
(-) Frais de Personnel	1 855 463,00	293 220,96	245 938,47	1 523 867,71	82,12
(-) Investissements	140 560,00	0	0	128 059,57	91,1
(-) Fonctionnement	394 026,00	63 135,62	51 442,10	329 726,34	83,6
(-) Audit et Suivi	309 746,78	25 538.92	39984,38	234 089,23	75,5
Conversion rate adjustment	0,22	0,15	0	0.37	
TOTAL	**7 050 000,00**	**1 581 378,21**	**583 890,56**	**5 983 525,73**	**84,8**

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Les actions du projet touchent les populations des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les services d'appui à la filière. Sa stratégie d'intervention s'appuie sur du « faire-faire » et l'essentiel des actions d'accompagnement des différents groupes cibles est réalisée par les agents des services déconcentrés de la DRP et les agents locaux de la CRA et de la DRACPN dans les sept (7) cercles de la région.

Le projet est en adéquation avec la Politique de Développement Agricole (PDA) et les programmes du Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture à travers son programme d'aménagement des pêcheries et de développement de l'aquaculture. Il est aussi en adéquation avec le Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA 2016-2020) et la Loi d'Orientation Agricole (LOA). Les actions du projet répondent aux attentes des autorités régionales et des populations bénéficiaires.

Le projet est également en adéquation avec la loi belge sur la coopération du 20 décembre 2012 qui retient l'agriculture et la sécurité alimentaire comme secteurs d'interventions.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

La pêche en 2016 des plans d'eau empoissonnés par le projet a donné une production totale de 139,60 tonnes (129,67 tonnes en 2015) sur 432,46 ha soit un rendement de 322,8 kg/ha. L'objectif final du projet est atteint.

Les cycles de pêches dans les 195 plans d'eau empoissonnés au cours des années successives ont été réalisés à 85% du potentiel maximal de cycles de pêche théoriques. La productivité à l'hectare est en hausse régulière. Ces données permettent d'apprécier l'utilisation par la population de ce que le projet a initié.

11 des 15 aménagements aquacoles ont été réceptionnés définitivement en 2015 et 2016. Les 4 aménagements inachevés ont été réceptionnés

provisoirement avec des réserves que les entrepreneurs tardent à lever.

Au 31 décembre 2016, 76 sur 205 pisciculteurs privés recensés dans la Région de Sikasso et suivis par les agents de la DRP ont réalisé une production de 20,18 tonnes sur les 25 prévues et ceci sur une superficie de 3, 32 ha, soit un rendement de 6,08 t/ha.

La mise en place du fonds d'appui au secteur privé a permis de cofinancer 28 promoteurs privés dont 27 dans le maillon de la production et 1 dans le maillon de la commercialisation du poisson. Les résultats économiques du premier cycle de production ne sont pas satisfaisants mais ont permis d'identifier quelques contraintes majeures à la pisciculture semi-intensive.

L'utilisation du fonds d'appui aux collectivités pour la construction du marché à poisson de Wayerma 1 à Sikasso a contribué à améliorer les conditions de commercialisation dans la capitale régionale bien que des ventes ambulantes soient encore fréquentes.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Le ratio délai d'exécution consommé sur le décaissement est de 80/84 après la prise en compte du budget de la phase de consolidation. Sans financement additionnel le budget serait totalement consommé à la date d'expiration de la CS de base.

Pour augmenter l'efficience des empoissonnements, la mission de la revue à mi-parcours avait recommandé d'adopter la stratégie de grappes de plans d'eau consistant à empoissonner un ensemble de plans d'eau dans un rayon relativement réduit. Cette approche a été poursuivie en 2016 avec l'empoissonnement de 8 plans d'eau demandés par les communes. L'efficience de l'appui aux promoteurs privés n'est pas encore avéré.

Le « faire faire » aurait été plus efficient avec un accompagnement plus rapproché sur le terrain des agents DRP et des personnes formés dans différents maillon de la filière. Les moyens humains au niveau de l'UAC n'ont pas été suffisants pour en assurer efficacement le suivi et la coordination.

Les moyens techniques (véhicules, bureautique, …) sont utilisés d'une façon efficiente. Après 5 années d'utilisation les frais de réparation deviennent importants.

Le déménagement des bureaux du projet dans l'immeuble de la DRP a

avantagé l'intégration des activités du projet et de la DRP.

La désignation du Directeur Régional de la DRP comme responsable national à la fin de l'année 2016 favorise davantage cette intégration du PRODEFA et de la DRP dans la phase de retrait du projet.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les agents de la Direction Régionale de la Pêche ont amélioré leurs capacités d'exécution des activités du projet par des formations techniques, par la mise à disposition d'un véhicule et de motocyclettes. Leur fonctionnement est pris en charge par le projet. Ces appuis permettent de fonctionner et de récolter les données des pêches.

La mise en place, la formation et l'équipement des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés constituent des bases réelles pour l'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires. L'approche participative du projet a placé les acteurs et les bénéficiaires au centre des décisions. Les retombées sociales et économiques des pêches annuelles des plans d'eau empoissonnés par le projet garantissent la durabilité de l'activité.

La pisciculture semi-intensive par le secteur privé est une spéculation qui peut être intéressante en association avec d'autres activités agricoles. L'investissement dans ce système de production doit être bien étudié au préalable. La niche de la production d'alevins semble financièrement plus intéressante que la production du poisson marchand.

En matière de renforcement des capacités, 14 agents de la DRP et 3 stagiaires ont été formés dans l'aménagement d'étangs en 2016. Le projet a également achevé le cycle de formation des formateurs des quatre centres de formation professionnelle : l'IFP de Koutiala, le CAA de M'Pèssoba, les centres de Yorosso et de Zamblala qui relèvent du Conseil régional de Sikasso. D'autres formations ont porté sur l'utilisation des engins de pêche et la fabrication de bacs hors sol en bois.

Conclusions

- L'année 2016 a été une année de transition. Une demande de prolongation du projet avec un budget additionnel pour consolider

les acquis avait été formulée au début de l'année. Cette phase de consolidation a été formellement approuvée par les parties belge et malienne en octobre de l'année. Entre-temps le projet a continué d'être présent sur le terrain avec des activités et des moyens limités.

- La pêche en 2016 des plans d'eau empoissonnés par le projet a permis de récolter 139 tonnes de poissons sur une cible attendue de 135 tonnes pour 2018.

- 85 % des cycles de pêche potentiels des plans communautaires empoissonnés par le projet ont été réalisés depuis le début des empoissonnements en 2011. La non-réalisation de 15% des cycles est due au tarissement précoce des plans d'eau, à la rupture de digues, à des tensions entre des communautés installées autour des sites

- Le chiffre d'affaires moyen des 76 pisciculteurs privés suivis dans la région de Sikasso a connu une augmentation passant de 42 200 € en 2015 (moyenne 585, 5 €) à 73 310 € en 2016 (moyenne 964 €). La production d'alevins semble être une spéculation plus rémunératrice que la production du poisson marchand mais elle est particulièrement dépendante des commandes des projets.

- Dans le cadre du fonds d'appui au secteur privé, sur les 28 promoteurs cofinancés par le projet, 20 ont bouclé un premier cycle et 5 personnes sont en phase de terminer un premier cycle, 2 promoteurs ont abandonné par insuffisance d'eau. 1 personne couvre l'aspect de la commercialisation et ne rencontre pas de problèmes particuliers. Les aspects économiques sont « décevants « pour 18 des 20 promoteurs. Il revient au projet d'en analyser les raisons et de proposer des solutions. L'objectif visé est une production totale de 100 tonnes par an à raison de deux cycles de production par an.

- Dans le cadre du fonds d'appui aux collectivités, le marché à poisson de Wayerma 1 au bénéfice de la Commune Urbaine de Sikasso a été réceptionné définitivement. Son exploitation a commencé au mois de septembre 2015 par la coopérative des mareyeuses à qui la gestion a été déléguée par la Commune Urbaine. La vente ambulatoire de poisson continue malgré cet endroit destiné au commerce du poisson.

- Les locaux du nouveau siège de la DRP, sur financement de la contrepartie malienne, ont été réceptionnés, équipés et occupés par la DRP depuis le 17 août 2015. Le projet y a aménagé au 1er

avril 2016.

- Le taux de décaissement global du projet au 31 décembre 2016 est de 84 % pour un délai d'exécution des activités de 80 % tenant compte de la phase de consolidation.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Alhassane SARRO	**Luc DE BRUYNE**

Projet D'Appui au Développement de la Filière Aquacole - Sikasso
PRODEFA

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2016 a été marquée par la mise en place des clauses prévues dans l'Accord d'Alger signé entre le Gouvernement et les mouvements armés. La signature a contribué au début de l'année à améliorer la situation sécuritaire au Nord du pays. Progressivement au gré des alliances et des mésalliances entre les parties l'application de l'Accord a été retardée contribuant à des regains de tensions et à l'instabilité jusqu'à mettre à mal la situation sécuritaire dans tout le pays. A l'aspect politique s'ajoutent dans la région Nord du pays de nombreux incidents liés, entre autres, aux mouvements djihadistes, trafics d'armes et de drogue. La détérioration de la situation sécuritaire n'a pas eu d'impact négatif sur les activités du PRODEFA.

Les autorités de plusieurs communes ont changé après les élections communales de novembre 2016 dans tout le pays. Le projet aura en 2017 une mission d'information des nouvelles autorités sur ses activités et leur consolidation.

Sur le plan sectoriel, l'année 2016 a continué à enregistrer l'engouement des populations pour le goût du poisson dans la région de Sikasso.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le Ministère de tutelle, créé en 2015 englobant les Directions de l'Agriculture, des Services Vétérinaires et des Productions Animales ainsi que de la Pêche a été scindé au début de l'année 2016 en 2 ministères distincts : Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage et de la Pêche. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur le projet.

Au plan régional, l'année a été marquée par la nomination d'un nouveau Directeur Régional de la Pêche en la personne de Monsieur Alhassane SARRO, précédemment Chef secteur pêche du cercle de Yanfolila.

Au niveau de l'UAC quelques modifications sont intervenues : M. TRAORE Dianguiné, chargé du Suivi/Evaluation a quitté le projet au mois de janvier 2016 tandis que M. NIARE Mouroucourou, Responsable national, a quitté lui aussi en décembre 2016. Les tâches de Suivi/Evaluation sont assurées par M. COULIBALY Seydou de la DRP tandis que M. Alhassane SARRO, Directeur de la DRP, assume la fonction de Responsable national.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Comme l'année 2016 était une année transitoire dont la date finale était inconnue, l'appui aux agents de la DRP s'est fait sur base d'une programmation trimestrielle.

En ce qui concerne l'accord d'exécution avec la CRA, il subsiste un litige de +/- 4 000 000 Fcfa à rembourser au projet malgré plusieurs réunions et correspondances envoyées au partenaire. Ceci empêche toute reconduction d'un accord.

La SMCL du 17 juin 2016 approuvant le DTF additionnel ainsi que la répartition budgétaire, a gardé inchangées les modalités de gestion de Cogestion et de Régie ainsi que les organes de gestion telles que prévues dans le DTF de base.

2.1.4 Contexte HARMO

Ce contexte a été marqué par les éléments suivants :

- La collaboration avec la DRP s'est accentuée suite au déménagement des bureaux du PRODEFA dans les locaux de la Direction. L'harmonisation entre DRP et PRODEFA s'est encore plus développée avec la désignation de son Directeur comme Responsable national du projet. La collaboration avec les centres de formation professionnelle de la région (Zamblala, Yorosso, IFP-Koutiala, M'Pèssoba) et quelques membres du réseau des centres de formation FIBANI (financement Swisscontact) a porté sur la formation des formateurs en pisciculture, la mise à disposition de petit matériel de pisciculture ainsi que du matériel pédagogique. L'objectif est l'intégration de la pisciculture dans les curricula.
- ANPE Sikasso: poursuite de l'intermédiation par rapport aux possibilités de financement des porteurs de projets de pisciculture qui n'ont pas pu être financés sur le fonds d'appui du PRODEFA en raison des montants demandés qui étaient supérieurs au seuil éligible.
- Le PRODEZEM et le PRODEFA ont fait une demande commune d'assistance pour le dossier de capitalisation et pour la mise en place du système d'information géographique.
- PRODEFA et IPROZI mènent des activités complémentaires en concertation. L'expertise de chacun est utilisée par l'autre. Une complémentarité analogue sera développée avec PAFA comme, par exemple, dans l'aménagement agricole autour des sites aménagés par le PRODEFA.

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place						
Indicateurs		**Valeur 'Baseline' (2011)**	**Valeur année 2015**	**Valeur année 2016**	**Cible année 2016**	**Cible finale**
IOV 1	L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 140 tonnes de poisson pour l'année 2018 dans la région de Sikasso.	1,23	132,04	148,70	130,00	140,00
IOV 2	La quantité de poisson par an issue de la pisciculture extensive et mise à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2018. (tonnes)	1,23	123,43	141,22	120,00	
IOV 3	Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2018 (FCFA).	698	695	839	Nd	
IOV 4	La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 tonnes de poisson pour l'année 2018 dans la région de Sikasso.	3.81	25,38	20,18	25,00	25,00
IOV 5	Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2018.	Pas de données CA : 4 755 850 FCFA	R : 16 748 091 CA : 27 653 950	R : 20 474 880 FCFA CA : 47 963 145 FCFA	R : 25 000 000 FCFA CA : 70 000 000 FCFA	

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Plusieurs des indicateurs de l'objectif spécifique ne sont pas les mieux indiquées. En plus ils sont souvent qualitatifs et ne disent rien sur le changement de comportement des communautés et des entrepreneurs par rapport à la pisciculture extensive ou semi-intensive. Le projet se propose de soumettre à la SMCL des modifications au cadre logique particulièrement en ce qui concerne certains IOV, à conditions que les valeurs des nouveaux IOV soient disponibles dans le passé.

IOV 1 : Les productions des plans d'eau en 2016 dans la Région de Sikasso se détaille comme suit :

Plans empoissonnés par le PRODEFA:	139 602 kg
Plans empoissonnés par d'autres partenaires :	9 106 kg
Total des plans d'eau de la région de Sikasso :	148 708 kg

Le tableau suivant reprend l'évolution des sources principales de production du poisson frais dans la région de Sikasso (kg).

Source de production	2013	2014	2015	2016
Pêches dans les fleuves (kg)	852 956	906 868	1 253 649	1 933 862
Plans empoissonnés par PRODEFA (kg)	25 310	77 690	132 040	139 602
Plans empoissonnés par autres partenaires (kg)		11 864	10 994	9 106
Mines de Morila (kg)			270 000	180 000
Cages flottantes sur le lac de Selingué (kg)				9 948

Source : Rapport annuel de la DRP de Sikasso et service suivi/évaluation

L'ensemble de la production des pêches et de la pisciculture dans la Région de Sikasso est en augmentation constante. L'augmentation des productions des plans d'eau empoissonnés est principalement due à l'augmentation de la superficie pêchée suite à l'augmentation du nombre de plans empoissonnés mais également à l'augmentation des rendements moyens : 307 kg/ha en 2015 et 323 kg/ha en 2016.

L'empoissonnement de plans d'eau que le projet a mis en place ainsi que le soin que la population porte à l'entretien de ceux-ci montrent clairement l'impact sur l'augmentation de la disponibilité des produits aquacoles.

IOV 2 : La production des plans d'eau communautaires est à 94% consommée par les villageois bénéficiaires, soit distribuée gratuitement soit vendue aux résidents. La partie distribuée gratuitement comprend une partie d'indemnisation du pêcheur professionnel qui a fait la pêche et une partie distribuée aux personnes fragiles. 6% est vendu aux non-résidents. Ce sont donc les populations résidentes qui bénéficient le plus des résultats du projet en termes de valorisation des productions aquacoles que ce soit en termes de sécurité alimentaire ou en termes économiques.

Des sondages lors de la récolte des données pour la capitalisation indiquent que les recettes des ventes sont régulièrement utilisées dans l'entretien des plans d'eau ou dans des infrastructures sociales dans le village. Certaines communes demandent un impôt. Une enquête plus vaste sur l'impact du projet sera organisée en fin 2017 dont les détails seront repris dans le rapport final du projet.

IOV 3 : le prix de vente du poisson dans les villages est en augmentation. Le prix suit la loi de l'offre et de la demande et le projet ne peut pas influencer la donne. De ce fait cet indicateur n'est pas adapté. Les ventes contribuent au renforcement de l'économie locale ce qui est un objectif global du projet. L'augmentation des volumes de production issus de la pisciculture extensive couplée aux actions de sensibilisation qui visent à rappeler l'objectif de sécurité alimentaire du volet de la pisciculture artisanale aux organes de gestion permettent malgré tout de distribuer une partie de la récolte gratuitement et d'avoir une dimension sociale et une dimension de sécurité alimentaire.

IOV 4 : 76 pisciculteurs privés ont produit 20 180 kg de poissons marchands soit 265 kg en moyenne par an et par pisciculteur ce qui est équivalent à la production des pisciculteurs privés en 2015 qui était de 282 kg en moyenne.

L'IOV 5 : Cet IOV n'est parlant qu'en comparaison avec les années précédentes. Le chiffre d'affaire ne donne que peu d'information sur la rentabilité de l'exploitation. Le revenu est une estimation car beaucoup de données sont incomplètes. Les chiffres d'affaires des pisciculteurs sont générés par la vente du poisson marchand et d'alevins, donc fortement dépendants de la présence de projets actifs dans l'aquaculture.

L'évolution de la production de la pisciculture extensive et semi-intensive est présentée dans le graphique ci-après.

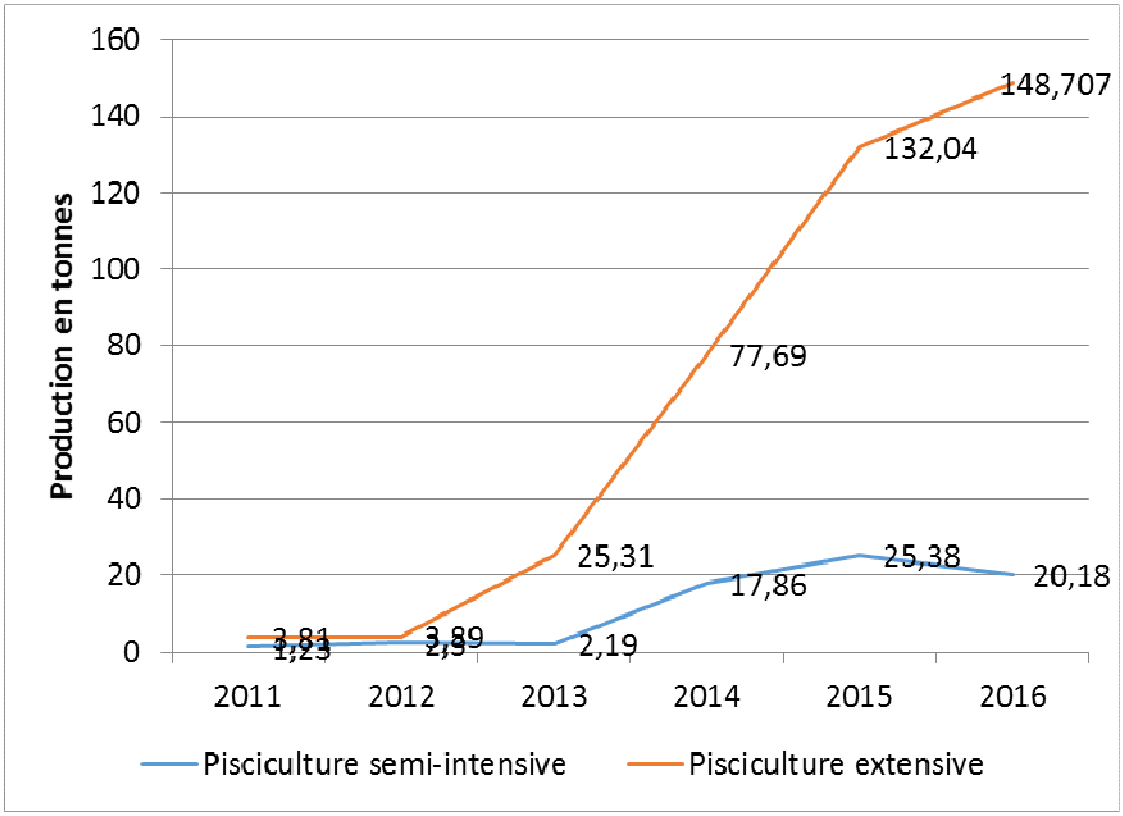

Les résultats obtenus en pisciculture extensive vont de pair avec l'augmentation de la disponibilité de poisson dans les villages bénéficiaires et dans les environs, contribuant ainsi à une meilleure alimentation dans les villages. La quantité totale de poisson accessible aux populations résidentes est passée de 72 380 kg en 2014 à 123 430 kg en 2015 et à 141 022 kg en 2016.

<u>En conclusion</u>

Au regard de ce qui précède tout porte à croire que l'évolution des résultats du projet dans le domaine de la pisciculture extensive mènent à l'objectif spécifique en terme de mise en place des conditions favorables à l'augmentation et la valorisation des produits aquacoles. La production de la pisciculture intensive n'est pas encore satisfaisante. Un travail reste à faire pour l'amélioration de la production aquacole en vue de plus rentabiliser l'activité ainsi que pour la commercialisation formelle des produits. Au regard de l'objectif global le projet contribue nettement aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Les retombées économiques dans les villages sont substantielles.
Quelques aménagements rencontrent un retard dans la finalisation des travaux mais ils sont déjà en production suite aux empoissonnements de 2015. Il faut également souligner que les procédures administratives pour l'élaboration des dossiers techniques et le lancement des travaux avait

pris du retard.

2.2.3 Impact potentiel

En rapport avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la mise à disposition des communautés résidentes de 141 220 kg de poisson frais en 2016 peut être considérée comme un signe précurseur de la continuation du développement de la pisciculture extensive dans la région de Sikasso à long terme.

Outre les aspects de la sécurité alimentaire l'impact économique des empoissonnements pour la communauté est considérable. 94% de la récolte est vendue. Les recettes en 2016 peuvent être évaluées à 210 000 € pour 185 plans d'eau pêchés et empoissonnés par PRODEFA et les autres partenaires, soit une moyenne de 1 135 € par plan d'eau.

Les empoissonnements des plans d'eau par le PRODEFA, de 2011 à 2016 permettent en théorie 584 cycles de pêche. 85% des cycles a été réalisé depuis l'année 2012, ce qui est un résultat satisfaisant. Le défi pour les comités de gestion est de protéger les plans d'eau, de maîtriser le risque d'ensablement et de sauvegarder les alevins en saison sèche en vue de pérenniser l'activité.

Les sondages et enquêtes faites lors de la collecte des données pour le dossier de la capitalisation mentionnent que les recettes des ventes des pêches sont utilisées à plusieurs fins : appui à la mairie, constructions sociaux comme des classes et des centres de soin, aide à des personnes nécessiteuses. Les villageois bénéficiant des surcreusements mentionnent régulièrement la remontée de la nappe phréatique ce qui facilité l'accès à l'eau dans les puits et permet des activités maraîchères dans les environs immédiat de l'ouvrage.

Un chiffre d'affaires de 73 300 € (source : suivi agents de DRP) a été réalisé en 2016 par 76 pisciculteurs privés de la région de Sikasso, soit une moyenne d'environ 964 € par pisciculteur et par an. Trop peu d'éléments sont actuellement disponibles pour calculer le bénéfice net. Chez la plupart des pisciculteurs privés, les résultats de l'exploitation semi-intensive ne permettent pas de dégager en 2016 un résultat net positif. La pisciculture semi-intensive est une activité dont le bénéfice net n'est pas toujours assez important pour couvrir le risque d'investissement privé. La production d'alevins semble être une niche plus rentable que la production du poisson marchand. Néanmoins cette niche est une spéculation largement dépendante de la demande de projets aquacoles.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est d'avantage valorisé pour la pisciculture extensive						
	Indicateurs	Valeur 'Baseline' (2011)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale
IOV 6	Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour l'année 2018.	**0**	**129,67**	**139,60**	**130,00**	**135**
IOV 7	L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2018.	**5**	**187**	**8**	**6**	**230**
IOV 8	L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	**0**	**4**	**11**	**11**	**30**

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités [1]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_01_01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		X		
A_01_02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		X		
A_01_03 Études de faisabilité des 42 sites	Voir A_01_05 et A_01_06			
A_01_04 Aménagement des sites favorables identifiés			X	
A_01_05 Études de faisabilité des 42 sites identifiés		X		
A_01_06 Études de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue phase 2)		X		

[1] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les récoltes réalisées en 2016 sur 179 plans d'eau ont donné une production de 139 602 kg de poisson, ce qui dépasse la valeur cible finale du projet qui est de 135 tonnes. La superficie pêchée est de 432,46 ha soit un rendement de 322 kg/ha. 16 plans d'eau n'ont pas été pêchés en raison de leur assèchement précoce, rupture de digue.

En 2016, 8 nouveaux plans d'eau ont été empoissonnés.

Depuis 2011 le projet a empoissonné 195 plans d'eau sur 230 plans prévus et a ré-empoissonné 25. Le détail par cercle sur la récolte des plans d'eau en 2016 est présenté dans le tableau ci-après.

Cercles	Nbre plans d'eau empoissonnés (2011-2016)	Nbre plans d'eau pêchés en 2016	Sup. (ha) pêchée	Production totale (kg)
Bougouni	13	12	76,4	12 940
Kadiolo	20	20	86,70	24 191
Kolondièba	21	20	47,60	8 333
Koutiala	24	22	31,87	17 740
Sikasso	35	31	74,49	33 576
Yanfolila	53	48	86,70	31 812
Yorosso	29	26	28,70	11 010
TOTAL	**195**	**179**	**432,46**	**139 602**

Source: Suivi interne par le projet

Les empoissonnements des plans d'eau faits depuis 2011 jusqu'à 2015 permettent en théorie 584 cycles de pêche. 85% des cycles a été réalisé depuis l'année 2012, ce qui est un résultat satisfaisant. Les quantités de poissons pêchées cumulées depuis 2012 montent à 367 023 kg de poissons dont la valeur commerciale en milieu rural avoisine les 559 000 € pour un coût d'empoissonnement global de 395 000 €. La superficie cumulée pêchée depuis 2012 est de 1 244 ha soit une production moyenne de 295 kg/ha.

Le projet, à travers la DRP, a entrepris des actions de mobilisation des

bénéficiaires pour la fertilisation organique de certains plans d'eau pour contribuer à l'augmentation des rendements. Les bénéficiaires ont aménagé 35 compostières avec les conseils des agents de la DRP.

La production moyenne par hectare des plans d'eau évolue positivement comme illustrée dans le tableau ci-dessous :

	2012	2013	2014	2015	2016
Production de poisson marchand (kg/ha)	297	260	250	306	322

Source : Suivi/évaluation Prodefa

Les travaux d'aménagement de 11 sur 15 sites aquacoles ont été finalisés en 2016. 4 sites restent à achever. En fin d'année le projet a entamé les démarches pour résilier le contrat avec les entrepreneurs défaillants. La cible finale de 30 sites aquacoles aménagés en fin 2018 ne sera pas atteinte pour des raisons budgétaires et de délais d'éxécution.

En collaboration avec la DRACPN le projet a aménagé dans l'année sous revue les abords de 6 ouvrages afin d'atténuer l'impact des travaux sur l'environnement : il s'agit des plans de Yacrissoum, Ourikéla, Koury, Zandiéguéla dans le cercle de Yorosso, du surcreusement de Kafouziéla dans le cercle de Sikasso et l'ouvrage de Korokoundougoo dans le cercle de Kadiola. Les mesures consistent en des boisements et des plantations d'herbes sur les talus. En même temps les villageois sont formés sur des pratiques d'hygiène et des mesures anti-pollution.

L'aménagement de 4 étangs à Koloni Foulala (Cercle de Kolondièba) a été réalisé. Ces étangs sont aménagés en connexion avec le barrage construit sur financement du projet, l'objectif étant que l'eau du barrage serve également à la pisciculture semi-intensive. Après la construction on a constaté que les étangs ne retiennent pas l'eau. Une solution est à l'étude. Dans le même esprit et au même endroit le projet a retenu l'aménagement d'un espace maraîcher pour les femmes du village, également en connexion avec la barrage. Une étude de l'impact social est en cours.

D'une façon générale on peut considérer que les activités mènent à valoriser davantage les mares et plans d'eau.

L'atteinte du nombre final de plans d'eau à empoissonner est possible dans la phase de consolidation avec un budget additionnel. Il faut souligner que le charroi s'abime régulièrement durant les opérations d'empoissonnement.

Le nombre final d’aménagements ne sera pas réalisable à cause des lourdeurs des procédures administratives, de la durée limitée de la phase de consolidation et du budget limité disponible.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive						
	Indicateurs	**Valeur Baseline (2011)**	**Valeur 2015**	**Valeur 2016**	**Cible année**	**Cible finale**
IOV 9	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 30 tonnes de poisson par an d'ici à 2018.	0	23,18	20,18	25,00	30,00
IOV 10	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2018.	0	6,07	6,11	7,00	5,00
IOV 11	**IOV 11 :** Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 300 000 alevins par an d'ici à 2018.	0	297 398	213 336	200 000	300 000
IOV 12	**IOV 12 :** Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	0%	88%	88%	ND	ND

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [2]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_02_01. Identification des promoteurs privés		X		
A_02_02. Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par porteur de projet		X		
A_02_03 Mise en place des lignes de financement			X	
A_02_04. Appui/conseils en installation, gestion technique et financière			X	

[2] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Parmi les 205 pisciculteurs actuellement en activité et suivi par la DRP avec l'aide du projet, 76 ont réalisé une production de 20 180 kg en 2016 soit la moyenne de 265 kg par pisciculteur contre 258 kg en 2015. La production a été réalisé sur 3,3 ha soit 6 115 kg/ha, Chiffre stable par rapport à l'année 2015 avec un rendement de 6 070 kg/ha. La valeur cible finale a été atteinte.

Les alevineurs ont vendu en 2016, 213 336 alevins pour une valeur cible finale de 300 000 en 2018. La détermination de la cible finale de 300 000 alevins commercialisés par an en 2018 a été basée sur un nombre de 29 alevineurs et sur une demande croissante. En 2016, 25 alevineurs sont actifs et auraient pu commercialiser plus d'alevins si la demande était maintenue. Il faut rappeler qu'en dehors du besoin des projets, la demande en alevins est faible et son recul n'est pas compensé par une augmentation de la demande des entrepreneurs illustrant ainsi l'hésitation des entrepreneurs aquacoles à se lancer dans la spéculation.

Parmi les 28 promoteurs privés bénéficiaires du fonds d'appui, 25 ont pu achever l'installation et démarrer l'exploitation. Le groupe de promoteurs compte une femme commerçante de poisson et 24 pisciculteurs. 2 pisciculteurs ont abandonné l'exploitation suite à des difficultés d'approvisionnement d'eau (mauvais choix d'emplacement). 20 promoteurs ont achevé un cycle de production et 5 personnes sont encore en production du premier cycle. Seulement 2 sur les 20 producteurs ont pu dégager un bilan financier positif. Le défi sera de mettre en place les conditions permettant d'assurer la rentabilité et la viabilité pérenne de l'élevage semi-intensif.

Les facteurs limitant pour le développement de la filière sont e.a. l'investissement important dans des infrastructures de qualité et peu de faciliter au crédit bancaire, l'accès à une eau en quantité abondante et en qualité et à un coût acceptable, le coût de l'aliment de bonne qualité, l'amélioration de la souche de poisson et la rigueur dans le suivi de l'exploitation piscicole.

Performance de l'output 3

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.						
	Indicateurs	**Valeur Baseline (2011)**	**Valeur 2015**	**Valeur 2016**	**Cible année**	**Cible finale**
IOV 13	Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2018.	0	211	187	ND	300
IOV 14	La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions	0	0	0	ND	5
IOV 15	Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	0	51 jrs de formation, 224 participants , 63 femmes et 98 jeunes	89 jrs de formation, 124 participants dont 64 femmes et 50 jeunes	ND	NA

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [3]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_03_01. Appui à la Direction Régionale de la Pêche et services déconcentrés de la pêche	Activité transférée à A_03_05 et A_03_06			
A_03_02. Appui à la Chambre Régionale d'Agriculture			X	
A _03_03 Appuis aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de coordination/planification		X		
A_ 03_04 Appui à l'émergence d'une offre de services professionnels en aquaculture		X		
A_03_05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions- achat véhicules. & équipements informatiques.		X		
A_03_06 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au 31 décembre 2016, le nombre de pisciculteurs privés recensés et suivis par les agents de la DRP était de 202 exploitants piscicoles. Dans le cadre des visites techniques de conseil auprès de ces pisciculteurs en activités, les agents de la DRP ont atteint un cumul annuel de 747 visites sur l'année 2016, ce qui représente par trimestre 187 visites contre 211 visites en 2015. Les missions sur terrain ont été financées par le projet sur base d'une programmation trimestrielle. Les objectifs des missions sont d'assurer principalement les données sur les pêches, le suivi des plans d'eau, les formations des comités de gestion des plans, les enquêtes préliminaires, l'aménagement des compostières et le suivi des empoissonnements.

Le rôle principal de la CRA dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEFA est l'appui à la structuration de la filière et pour cela elle doit coordonner des réunions de concertation. Le processus enclenché par la CRA a dû être interrompue depuis 2015 suite au retard de la mise en application des règles d'harmonisation des textes de l'OHADA régissant les organisations. En deuxième lieu à cause d'un litige concernant le remboursement au projet de dépenses justifiées faites après la date limite de validité de l'AE 2014, tel que relevé par les auditeurs. La CRA a entamé des démarches auprès de l'APCAM pour la régularisation.

Depuis 2016 la DRDSES est l'autorité compétente dans le domaine de la

[3] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

structuration. Beaucoup de pisciculteurs sont de leur propre initiative en train de s'organiser en association et coopératives.

Les formations organisées en 2016 ont concerné différents modules et acteurs de la filière :

- formation de 31 personnes, membres des comités de gestion en utilisation des engins de pêche ;

- visites d'échanges de 26 promoteurs bénéficiaires du fonds d'appui chez plusieurs entrepreneurs aquacole dans le pays ;
- formation de 14 formateurs des centres de formation et 6 stagiaires en pisciculture ;
- formation de 14 agents et 3 stagiaires de la DRP en aménagement d'étangs piscicoles ;
- formation de 14 menuisiers en construction de bacs piscicoles hors sol.

Ces formations contribuent au renforcement des capacités des différents acteurs pour l'atteinte des objectifs de gestion et de maîtrise des opérations de production et/ou de transformation.

Les principaux sujets abordés lors de la visite d'échanges des promoteurs ont concerné les points suivants :

- le matériel pour la construction d'étang ;
- les activités piscicoles de la ferme : nourrissage, pêche de contrôle, fertilisation, outils de gestion administrative et financière ;
- la maîtrise de la technique de sexage et du cahier de production alterné des tilapias ;

Le résultat 3 sera atteint en termes de connaissances acquises sur la pisciculture/ En termes d'organisation on note un retard pour certaines structures de soutien de la filière.

2.5 Performance de l'output 4

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.						
	Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**Valeur 2015**	**Valeur 2016**	**Cible année**	**Cible finale**
IOV 16	Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement	0	1	1	1	1
IOV 17	Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2016 et est mis en œuvre pour 2017.	0	0	0	0	1
IOV 18	Le PRODEFA diffuse d'ici 2018 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action	0	0	0	0	0

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [4]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_04_01. Établissement de référentiels technico-économiques adaptés pour l'aquaculture extensive, intensive et pour les activités économiques de la filière			X	
A_04_02. Établissement d'une base de données géographiques (SIG) sur l'ensemble de la région des sites aménageables au niveau de la pisciculture extensive		X		
A_04_03. Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données			X	
A_04_04. Élaboration d'un plan de communication sur la promotion de la filière aquacole		X		
A_04_05. Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations et d'améliorations de la filière aquacole			X	

[4] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

La base de données sur internet est opérationnelle et est actualisée avec les données de 2016:

Les sites communautaires :
https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Plan_d_eau_communautaire

Les pisciculteurs privés :
https://kc.kobotoolbox.org/prodefa/forms/Pisciculteurs_priv_s

Une agence de communication a été contractée depuis octobre 2014 et le contrat a été renouvelé pour la poursuite de la mise en œuvre du plan de communication en 2015. Les dernières émissions radiophoniques prévues dans le contrat ont eu lieu en Q1 2016. Durant le reste de l'année le projet a saisi des opportunités diverses pour faire connaître les activités d'aquaculture, la DRP et la Fédération des Coopératives de Production aquacole (FRUSCOPA). En décembre le projet a appuyé la FRUSCOPA dans sa participation à la 3e foire agricole de Sikasso (FASKO).

Avec l'appui de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) d'Amsterdam au Pays Bas, une note méthodologique ainsi qu'un plan de capitalisation ont été élaborés, au terme d'une formation de deux jours à laquelle les deux responsables du projet, le chargé de SE&SIG du projet et celui de la DRP ont participé les 29 et 30 octobre 2015 à Bamako. Le processus de capitalisation a démarré en 2016, la synthèse de la revue documentaire est terminée et la collecte des données sur le terrain est réalisée. Les empoissonnements communautaires sont suffisamment documentés et solides pour être capitalisés tandis que l'exploitation semi-intensive n'est pas encore suffisamment documentées.

Pour rendre plus accessibles les acquis du projet, 15 documents ont été reproduits en français dont 3 traduits en langue Bamanan. Ces documents ont fait l'objet d'une large diffusion auprès des cibles du projet et autres projets.

Des tests d'alimentation du poisson ainsi que celui d'élevage du Clarias en bacs hors sol ont été achevés en 2016. Les résultats des tests ne sont pas satisfaisants et ne sont pas adaptés à être vulgarisés. Le projet a relancé les tests en 2016 et assure lui-même le suivi rapproché. Les résultats des tests doivent servir à alimenter le dossier technico-économique avec des données qui viennent du terrain et non des données théoriques.

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

Le DTF du PRODEFA n'indiquant pas d'activités spécifiques sur le thème transversal Genre, le projet prend soin d'inclure dans toutes ses activités des femmes. Dans le domaine aquacole les femmes sont spécialisées dans la commercialisation du poisson.
Le projet réfléchit à installer des périmètres maraîchers autour de quelques sites aménagés pour inclure les femmes dans la gestion des activités de la communauté.

2.6.2 Environnement

Pour la mise en place des mesures d'atténuation d'impact environnemental autour des sites aménagés, un accord a été signé en 2015 avec la DRACPN. Il a concerné les 5 premiers sites aménagés et empoissonnés : Banankoro, Koloni-Foulala, Kondo, Konséguéla et Kadjila. En 2016 la DRACPN est intervenue sur 6 autres sites aménagés : les sites de Yacrissoum, Ourikéla, Koury, Zandiéguéla dans le cercle de Yorosso, le surcreusement de Kafoziéla dans le cercle de Sikasso et l'ouvrage de Korokoundougoo dans le cercle de Kadiola. Les mesures consistent dans des boisements et la plantation d'herbes sur les talus des aménagements. En même temps les villageois sont formés sur des pratiques d'hygiène et des mesures anti-pollution.

2.7. Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d' identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Retard dans le processus de passation des marchés pour les aménagements aquacoles pour 13 sites (surcreusement) pourrait jouer négativement sur le résultat 1 du projet	Q2_2013	OPS	Medium	High	High Risk					Terminé
						Appui rapproché du juriste/RR et de l'expert marché public PRODEZEM/PRODEFA.	UAC	Q1_2014	Une rencontre s'est tenue en janvier avec le Juriste pour accélerer le processus lié à l'obtention des ANO. L'expert marchés publics a effectué deux missions d'appui en février et mars dans le cadre de la préparation et du dépouillement des marchés.	
Retard dans les études complémentaires sur 10 sites pourrait jouer négativement sur le résultat 1 du projet	Q2_2013	OPS	Low	High	Medium Risk	Confier les études techniques complémentaires à la DRGR	UAC	Q4_2013	AE signé avec la DRGR, début phase terrain le 31 mars 2014	Terminé
Exécution non conforme des AF/AE par les	Backstopping juillet 2013	OPS	Medium	High	High Risk	Accompagnement dans la production des documents	UAC	Q1_2014	3 sessions d'appui organisées avec les comptables	Terminé

partenaires entrainant du retard dans l'exécution des activités et la production des documents						Bilan de l'exécution des AE avec les partenaires	UAC	Q1_2014	Toutes les pièces comptables reçues pour les AE 2013	
Les agents de terrain fournissent des données erronées et/ou incomplètes pouvant affecter la qualité du suivi	Rapport BSL Sept. 2013	OPS	Medium	High	High Risk	Formation annuelle des agents	SE-SIG	Q1-2014	Formation/recyclage des agents réalisées les 27 et 28 février 2014 et les 25 et 26 septembre	Terminé
						Introduction d'une tranche variable des indemnités	SE-SIG	Q1_2015	Tranche variable reportée pour l'AE 2015 car l'AE 2014 ne couvre qu'un seul Q et les critères sont validés avec la DRP	
En raison des élections communales prévues en 2014, les autorités communales ne s'impliquent pas suffisamment dans le processus d'aménagement des sites aquacoles. Ceci pourrait nuire au suivi qualitatif des	Q4_2013	OPS	Low	Medium	Low Risk	Mise en place des comités villageois de suivi des travaux/Les élections sont reportées	RN-ATI	Q1_2014	Rencontre avec les Maires concernés tenue le 27 janvier 2014	Terminé

aménagements.										
Les ressources humaines minimales ne sont pas déployées au niveau de la DRP ce qui permet pas de couvrir la zone d'intervention du projet	DTF	OPS	Low	High	Medium Risk	Recours à des noyaux accompagnateurs	ATR	2015	La DRP dispose maintenant de ressources humaines suffisantes sur le terrain	Terminé
						Affectation de nouveaux agents	RN	Q1_2014	L'effectif minimum de 26 agents retenu dans le DTF est atteint.	Terminé
Retard dans le processus de passation des marchés pour les formations qui pourrait entrainer l'annulation de certaines formations	Q1_2014	OPS	High	Medium	High Risk	Changement de mode de passation		Q2_2014	Demande d'éclaircissement transmise à LAF et PO de la RR le 28 mars 2014. Suite aux instructions le marché a été relancé pour des individus et non pour des bureaux d'études. Marchés attribués.	Terminé

Faible capacité des partenaires en gestion financière entrainant une mauvaise utilisation des fonds et un retard dans leur mise en oeuvre.	Q1_2015	FIN	High	High	Very High Risk	Circuit financier des AE à maintenir au niveau du projet; Appui du projet aux partenaires pour la rédaction des rapports (techn. et financiers)	RAF/SE-SIG	2016	Première rencontre tenue le 26 janvier 2015. D'autres rencontres ont été réalisées le 9 juin sur l'AE 2015, la planification des activités du mois de juin et les 29 et 30 juin 2015 sur la planification de Q3_2015.	Terminé
						Avenants aux AE pour prolonger leurs dates de fin.	ATI	Q1-2015	Avenants terminés au 31 mars 2015.	Terminé
Retard dans la signature des AE 2015 et dans l'exécution des activités (principalement la collecte et transmission des données, suivi des promoteurs privés) à cause de la faible capacité des partenaires	Q1_2015	OPS	High	High	Very High Risk	Préparer et soumettre une note à l'appréciation des ordonnateurs Mettre en œuvre les recommandations issues de l'audit des AE	ATI/RN	Q1-2015	Plan d'action de l'audit des AE est élaboré.	Terminé
Retard dans la structuration de la filière par la CRA suite à la non mise en œuvre des textes de	Q2-2015	OPS	High	High	Very High Risk	Exécution directe des activités prévues par la CRA dès la sortie des textes d'application de la législation OHADA.	ATI	Q4-2016	Contact permanent avec la CRA. Collaboration pour le même objectif avec la DRDSES	Terminé

l'OHADA par le Mali.										
Retard dans la structuration de la filière par la CRA suite au non remboursement des dépenses faites sur l'AE 2014 mais après sa date finale.	Q2-2016	OPS	High	High	Very High Risk	Exécution directe des activités prévues par la CRA dès la sortie des textes d'application de la législation OHADA.	ATI	Q4-2016	Correspondance à la CRA en cours. La CRA a pris contact avec APCAM	En cours
Départ des agents du projet vers d'autres employeurs dans la région suite à l'incertitude sur le futur du projet	Q4-2015	OPS	High	High	Very High Risk	Faire le suivi du dossier d'obtention de la prologation du projet	ATI/RN	Q2-2016	Situation est stabilisée vu l'accord de principe de la prolongation du projet	Terminé
La rupture entre la première phase et celle de la consolidation	Q1-2016	OPS	High	High	Very High Risk	Finalisation DTF de consolidation pour demarrage en fin août 2016	ATI/RN	Q2-2016	Situation est stabilisée vu l'accord de principe de la prolongation du projet	Terminé
Impossibilité de financer le secteur privé dans le cadre de la filière aquacole à cause des	Q2-2016	OPS	High	High	Very High Risk	Consultations avec la représentation et HQ	ATI	Q1-2017	Contact permanent avec la CTB/voir les institutions financières pour possibilité de ligne de crédit, fonds de garantie/ demande avis du service juridique de la	En cours

procédures et principes de la non utilisation des fonds publics à des fins privés.									CTB	
Retard dans l'achèvement des travaux de surcreusement de 4 chantiers et désistement des entrepreneurs	Q2-2016	OPS	High	High	Very High Risk	Correspondence aux entreprenneurs et contacts avec la DR des Marchés Publics	ATI/RN	Q3-2016	Suivi des entrepreneurs et bureaux de contrôle, contact avec la DR des Marché publics pour la résiliation du contrat	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Pour la phase de consolidation et de désengagement du projet les réorientations stratégiques s'articulent autour des éléments suivants:

- **Poursuite de l'optimisation du rendement des plans d'eau empoissonnés**

Les actions de fertilisation réalisées sur les plans d'eau empoissonnés ont montré des résultats positifs sur les rendements. Le projet poursuivra la promotion de la fertilisation organique sur tous les plans d'eau empoissonnés propices.

- **Les empoissonnements**

Compte tenu du coût élevé des empoissonnements, le projet se propose de se concentrer sur les actions suivantes :

Limiter les nouveaux empoissonnements seulement aux sites des villages qui en font la demande ;

L'utilisation des géniteurs de Tilapia pour l'empoissonnement des grands plans d'eau.

- **Aménagements de sites**

Au regard des expériences, orienter les efforts d'aménagements sur la:

Réaliser des aménagements connexes (étangs piscicoles) autours des retenues de barrage déjà réalisées, soit par le projet ou d'autres partenaires, ce qui créera une synergie d'actions ;

Sensibiliser les populations sur la valeur nutritive des poissons.

- **Mise en relation de producteurs avec les fournisseurs d'intrants et de services**

- **Mise en relation des producteurs avec la commercialisation**

Aménagement, si possible et à la demande des communes, des points de vente (ou kiosque ou marché) du poisson dans les grandes villes de la région : Bougouni et Koutiala.

Mettre en place de systèmes viables et pérennes qui préservent mieux la fraîcheur et les qualités du poisson apporté au marché ou consommé en milieu rural.

- **Suivi et tests**

Les différents tests doivent être suivi d'une façon rapprochée par l'UAC afin d'obtenir les données fiables pour la capitalisation, alimenter la note technico-économique et élaborer un modèle de pisciculture semi-intensive rentable.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Général : les agents de la DRP doivent être plus accompagnés par les membres de l'UAC dans le travail sur le terrain.	UAC	2018
Général : pour garantir la collecte des données des pêches par les agents DRP après le projet, un système de transmission par SMS ou autre communication simple digitalisée doit être mis en place. Vu le coût limité de ce système la collecte annuelle des données serait pérenne pour l'Etat.	DRP	2018
R1 : sensibiliser plus sur l'alimentation supplémentaire dans les plans d'eau et l'entretien des plans d'eau.et des ouvrages.	DRP	2017
R1 : développer des systèmes de préservation des alevins en saison sèche	DRP	2017
R1 : promouvoir des aménagements connexes et sensibiliser à la valeur alimentaire du poisson	UAC	2017
R2 : sélection judicieuse des endroits pour aménager des étangs. Respecter scrupuleusement les préalables à la création d'une entreprise piscicole.	UAC	2017
R2 : Récolter rigoureusement les données technico/financières pour permettre l'élaboration d'un modèle technico-économique de pisciculture.	UAC/DRP	2017

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les empoissonnements sont onéreux. Le regroupement des plans à empoissonner est plus efficient.	SMCL
Le coût des surcreusements est élevé et l'impact relativement limité par rapport aux barrages. Ce type d'intervention doit être accompagné d'aménagement connexes, voir l'aménagement de tout un bassin versant.	PTF
Les barrages, équipés des aménagements complémentaires, permettent des utilisations diverses.	PTF
L'efficacité du faire-faire est diminuée par le manque de qualification des exécutants mais surtout par le manque d'accompagnement sur le terrain par le projet une fois la formation dispensée.	Autres intervenants
L'intégration des critères environnementaux lors de la sélection des sites à aménager doit être systématique.	PTF
Le risque d'un retour insatisfaisant sur investissement du secteur privé dans la pisciculture semi-intensive est à considérer.	PTF
Il est impératif d'analyser les préalables techniques et financiers avant l'investissement dans la pisciculture semi-intensive.	Entrepreneurs
Pour augmenter la rentabilité la pisciculture semi intensive doit être intégrée dans l'exploitation agricole.	Entrepreneurs
Dans la perspective du développement de la pisciculture, il est nécessaire d'appuyer les centres de formation dans le développement des capacités des jeunes en pisciculture.	CTOS

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	**B**	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X	**B**	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	**B**	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

	Décision				Action			Suivi	
N°	**Décision**	**Période d'identification (mmm.aa)**	**Source***	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Avancement**	**Status**
1	Suivre le dossier de l'arrêté d'exénoration du Prodefa et de l'arrêté de création de la SMCL		SMCL	DNP	Suivi des dossiers auprès du cabinet	DNP		L'Arrêté d'exonération du PRODEFA a été signé le 31 décembre 2013 sous le n°2013-4794/MEF-SG	CLOSED
2	Identifier des pisciculteurs privés et les former en alevinage		SMCL	UAC	Identification et formation des pisciculteurs	UAC		26 personnes formées	CLOSED
3	Mettre à disposition des équipements de transport et des viviers en dur au niveau des sites d'alevinage		SMCL	UAC	Réparation de la camionnette DRP pour transport alevins	UAC		Exécuté	CLOSED
				UAC	Construction de viviers sur les plans d'eau empoissonnés	UAC		51 viviers construits	
4	Soummettre des dossiers de demandes de bourse de formation en aquaculture à l'Ambassade de		SMCL	DNP	Préparation des dossiers de candidature	DNP		Dossiers introduits et rejetés	CLOSED

	Belgique								
5	Tenue d'une session extraordinaire de la SMCL	20 févr. 2012	SMCL	UAC	Préparation et tenue de la session	UAC	31-mars-12	Non tenue à cause des événements du 22 mars 2012	CLOSED
6	Activer les comptes pour la reprise rapide des activités palnifiées	21 juin 2012	CTS	CTB	Réactivation des comptes du projet	CTB	1-juin-12	Exécutée	CLOSED
7	Maintenir la contribution financière des bénéficiaires conformément au DTF	21 juin 2012	CTS	UAC	Faire contribuer financièrement les bénéficiaires pour les travaux	UAC		Engagements faits par décision des conseils communaux	CLOSED
8	Abandonner l'opition d'une étude pour identifier les IMF et procéder directement à la sélection sur la base d'un cahier de charges	21 juin 2012	CTS	UAC	Préparation CSc et sélection	UAC	Q3_2012	Exécuté	CLOSED
9	Adresser une correspondance aux soumissionnaires de l'étude Baseline pour confirmation	21 juin 2012	CTS	UAC	Envoi des correspondances	UAC	1-juil.-12	Exécuté	CLOSED

	de leurs offres et disponibilité des experts								
10	Baseline: Soummettre des éléments de réponse aux ordonnateurs sur le courriel du soumissionnaire le mieux disant concernant les mesures de sécurité	11 sept. 2012	CTS	UAC	Envoi des éléments de réponse	UAC	Sept. 2012	Exécuté	CLOSED
11	Elaborer un manuel opérationnel sur la réalisation des travaux d'aménagement de sites aquacoles sous Maîtrise d'Ouvrage assistée des communes	11 sept. 2012	CTS	UAC	Elaboration d'une note technique sur la Maîtrise d'Ouvrage assistée	UAC	Sept. 2012	Exécuté	CLOSED
12	Envisager la participation à la SMCl de la DRP, CRA et 2 représentants de filière dont une	11 avr. 2013	SMCL	MTR	Débattre de la question lors de la MTR	UAC	1-nov.-13	L'équipe MTR a donné son avis favorable pour la participation de la DRP en tant qu'observateur	CLOSED

	femme comme observateurs								
13	Faire parvenir aux membres de la SMCL le projet de compte-rendu de la session SMCL du 11 Avril 2013	11 avr. 2013	SMCL	UAC	Expédier le CR	UAC	30/04/2013	Expédié le 16 avril 2013	CLOSED
14	Faire ressortir les dates limites d'exécution des recommandations SMCL	11 avr. 2013	SMCL	SMCL	Faire ressortir les dates	SMCL	11-avr.-13	Dates ressorties	CLOSED
15	Renforcer le suivi des activités sur le terrain en liaison avec la DRP par la signature de l'AE	11 avr. 2013	SMCL	UAC	Signature d'un Accord d'Exécution	UAC	31-mai-13	AE signé le 15 juillet 2013	CLOSED
16	Tenir des concertations avec la CPS/SDR sur les aspects techniques de l'évaluation à mi-parcours et la mise en œuvre du monitoring externe national orienté vers les résultats	11 avr. 2013	SMCL	UAC	Organiser des concertations avec la CPS/SDR	UAC		Evaluation MENOR réalisée	CLOSED

17	Participation de la CRA comme observateur à la SMCL : la SMCL demande d'organiser une consultation à domicile des membres statutaires pour avis, après le dépôt du rapport final de la revue à mi-parcours	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Consultation à domicile des membres statutaires de la SMCL	UAC	Dès dépôt du rapport final	Rédaction d'une note technique Transmission de la note technique aux membres statutaires le 14 avril 2014 pour consultation. 8 sur 8 membres statutaires ont répondu. Un document de synthèse des réponses est rédigé.	CLOSED
19	Communication : Prendre des dispositions (Assistant Technique Junior en Communication de la CTB entre autres) pour rendre les actions du projet plus visibles par la diffusion au niveau national des supports déjà disponibles	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Élaboration d'un plan de capitalisation	UAC	Q4_2015	Les TDR ont été validés et le démarrage de la mission de capitalisation est prévu en Q4 2015.	CLOSED
					Diffusion des acquis du projet	UAC	Q12014	Les brochures « choix d'un site » ; « conduite d'élevage en étang » et la fiche fertilisation et celle sur la reproduction de silure ont été reproduites et diffusées	CLOSED

20	Marchés publics : Faire venir le juriste contracté par la CTB à Sikasso dès le mois de janvier 2014 pour diligenter le traitement des dossiers de marchés publics en instance.	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Séances de travail avec le juriste, l'expert marché public et l'UAC sur les dossiers de marchés publics de 2014	UAC	janv-14	Plusieurs séances de travail organisées durant le semestre sur les marchés de travaux et de prestations intellectuelles	CLOSED
21	Réunion de planification : associer la DRP et la CRA aux sessions mensuelles de planification du projet	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Invitation de la DRP et la CRA aux réunions de planification	UAC	Durée du projet	La DRP et la CRA ont participé à la réunion de planification annuelle les 13 et 15 janvier 2014, aux séances de mise à jour le 07 avril et le 30 juin 2014, à la réunions CTOS du 07 août 2015. La DRP participe à toutes les réunions de planification, la CRA participe au CTOS	CLOSED
22	Mobilisation de la contribution de la partie malienne : suivre le dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR avant le 29 décembre 2013	20 déc. 2013	SMCL	UAC	Suivi du dossier de mandatement auprès de la DFM/MDR	DNP	Avant 29 déc.2013	Mandatement n°3410 du BE n°1941 signé le 23 déc.2013 relativement au virement de 125 millions sur le compte contre partie en vue du démarrage	CLOSED

								des travaux de construction des locaux de la DRP	
23	La DNP se mettra en rapport avec le Cabinet du Ministère pour clôturer le dossier de création de la SMCL d'ici à la prochaine session de la SMCL	07-mars-14	SMCL	DNP	Suivi du dossier auprès du Cabinet MDR	DNP	Prochaine session de SMCL	La 9ème session de la SMCL a décidé de clôturer cette recommandation	CLOSED
24	Soummettre des dossiers de demandes de bourse de formation en aquaculture à l'Ambassade de Belgique	07-mars-14	SMCL	DNP	La DNP doit soumettre à l'Ambassade de Belgique, via la Coopération Internationale, les dossiers de demandes de bourse pour des jeunes candidats	DNP	Q3_2014	Trois agents dont 2 de la DRP et 1 de la DNP sont en stage en Belgique, leur retour est prévu pour début Q4	CLOSED
25	La SMCL a instruit l'équipe du projet de se mettre en rapport la CPS/SDR pour mieux préciser la recommandation n°3 faite par l'équipe de la CPS/SDR à l'endroit de l'équipe de projet lors de sa	07-mars-14	SMCL	UAC	L'UAC devra soumettre à la signature du DNP une correspondance sollicitant la tenue de séances avec la CPS/SDR	UAC	Q1_2015	Les échanges tenue avec la CPS/SDR	CLOSED

	mission d'évaluation MENOR								
26	L'équipe de projet doit définir son approche filière afin de situer ses actions aux différents niveaux de la filière	07-mars-14	SMCL	UAC	L'UAC produira un document récapitulatif des actions du projet par maillon de la filière	UAC	Q2_2014	Ebauche est disponible	CLOSED
27	Organiser une rencontre de concertation ordonnateurs - responsables UAC pour la mise en œuvre des recommandations de la revue à mi-parcours	07-mars-14	SMCL	UAC	Organiser une rencontre de concertation Ordonnateurs-Responsables du projet dès que le plan d'action est finalisé par l'UAC	UAC	Q2_2014	Une séance de travail de finalisation du plan d'action s'est tenue à Bamako	CLOSED
28	Se mettre en rapport avec la Direction Nationale de la Pêche et le PRODEFA pour faire le diagnostic et solder les accords	26-févr-15	SMCL	DRP	Rencontre DNP/DRP/PRODEFA pour diagnostique	DNP	Q1_2015	Rencontre tenue le 27 mars 2015. Remboursement du solde effectué le 07 avril 2015.	CLOSED

	d'exécution 2013 et 2014/délai : 31 mars 2015								
29	Insérer dans les dossiers de réunion de SMCL la copie du compte rendu de la dernière session/délai : prochaine session	26-févr-15	SMCL	UAC	Le compte rendu de chaque dernière session de SMCL sera inséré dans le dossier de réunion	UAC	Q1_2015	Le compte rendu de la 8ème session a été inséré dans le dossier de la 9ème SMCL.	CLOSED
30	Impliquer la Direction Nationale de la Pêche par un suivi trimestriel de la mise en œuvre des AE signés avec les partenaires	26-févr-15	SMCL	UAC	Remettre trimestriellement à la DNP le tableau de suivi des AE	UAC	Q2_2015	L'AE 2015 de la DRP a été signé le 21 mai, un compte rendu régulier a été fait à la DNP par le responsable national	CLOSED
31	Prévoir un Plan « B » pour prendre en charge le salaire du personnel du projet en cas de retard dans le démarrage de phase de consolidation ;	19-févr-16	SMCL	UAC	Mettre en place un plan "B" pour éviter une rupture des salaires du personnel avant la phase de consolidation	UAC	Q3_2016	Les salaires du personnel ont été planifiés jusqu'au 31 août 2016 pour eviter la rupture	OPEN

32	Le projet portera une attention particulière sur la sensibilisation des jeunes et des femmes en matière de pisciculture ainsi qu'à la diffusion de messages sur la valeur nutritive du poisson	19-févr-16	SMCL	UAC	Prévoir des activités de sensibilisation sur le volet nutritionnel du poisson	UAC	Q2_2017	A exécuter en phase de consolidation	OPEN
33	La SMCL approuve le DTF additionnel de la phase de consolidation et son budget.	17-juin-16	SMCL	UAC	Le demarrage de la phase de consolidation probablement en septembre 2016	UAC	juin-16	La SMCL extraordinaire de juin 2016 a approuvé le DTF addititionnel de la phase de consolidation et son budget	CLOSED
34	La SMCL approuve la composition de l'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) proposée dans le DTF. En conséquence, les contrats de travail des membres de l'Unité de Gestion actuelle sont prolongés en fonction de la programmation des opérations, y	17-juin-16	SMCL	UAC	L'équipe actuelle du projet est maintenue. En effet les contrats de travail des membres d l'UAC sont prolongés en fonction de la progammation des opérations, y compris celui de l'ATR coresponsable et celui de l'ATR en pisciculture	UAC	sept-16	La SMCL extraordinaire de juin 2016 a approuvé la composition de l'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) proposée dans le DTF. Les contrats des membres nationaux de l'Unité de Gestion et de l'ATR sont de type indéterminé et continuent. Celui de l'ATI sera prolongé après l'échange de lettres sur la phase de	CLOSED

	compris celui de l'ATI coresponsable et celui de l'ATR en pisciculture.							consolidation.	
35	La SMCL recommande la poursuite des discussions entre l'UAC, la Représentation CTB et le Siège de la CTB pour trouver des solutions à l'aspect de financement du secteur privé.	17-juin-16	SMCL	UAC	Les négociations seront entrprises avec la Représentation CTB et le siège de la CTB pour trouver des solutions à l'aspect de financement du secteur privé.	UAC	sept-16	La SMCL de juin 2016 a recommandé la poursuite des discussions entre l'UAC, la Représentation CTB et le Siège de la CTB pour trouver des solutions à l'aspect de financement du secteur privé. L'UAC et la Représentation doivent engager cette discussion avec Bruxelles	CLOSED

4.3. Cadre logique mis à jour tel que approuvé dans le DTF additionnel

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	La **sécurité alimentaire** et le **développement économique** de la région de Sikasso par la promotion des filières aquacoles sont améliorés durablement			
OS	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles, sont mises en place.	L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 140 Tonnes de poisson pour l'année 2018 dans la région de Sikasso. La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mis à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2018. Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2018. La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2018 dans la région de Sikasso. . Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2018.	Cahier de suivi des récoltes des comités de gestion des plans d'eau communautaires Suivi de la production et de la vente par les pisciculteurs eux-mêmes Suivi des recettes et des dépenses par un échantillon de pisciculteurs	La pluviométrie dans la région de Sikasso reste sensiblement la même que les 10 dernières années. La volonté de l'État de développer le secteur aquacole est maintenue.
R1	Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA (empoissonnement ou aménagement par le PRODEFA) atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour	Idem IOV1 + actualisation de la liste des sites aménages / empoissonnés cf.	Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau s'accordent sur

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
		l'année 2018. L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2018. L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	IOV7/IOV8 Fiches d'empoissonnement Etude d'impact des aménagements (cf. mesures d'atténuation des impacts environnementaux) PV réception des ouvrages PV de constat des mesures d'atténuation effectivement mise en place lors de la réception des ouvrages. Liste des membres des comités de gestion (avec mention jeune/femme)	leurs modes de gestion Les communes trouvent les ressources propres pour financer leur contre-partie Les ressources humaines minimales sont déployées au niveau de la DRP
R2	Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 25 tonnes de poisson par an d'ici à 2018. Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2018. Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 300 000 alevins par an d'ici à 2018. Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	Idem IOV4 + liste des appuis fournis aux pisciculteurs (formation, dotation kit alevinage, financement fond d'appui ou appui-conseil aménagement) Rapport d'activité du PRODEFA, liste des bénéficiaires par catégorie et genre	Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés Un minimum d'opérateurs privés désire s'investir

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R3	La filière est renforcée en terme de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2018. La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions. Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	Rapport d'activité de la DRP (rubrique suivi-évaluation mise en place et rendant compte des sorties de terrain des agents DRP) Fiche de suivi des réunions de cadre de concertation Fiche de suivi des formations	Les opérateurs économiques éprouvent la nécessité de se structurer Les acteurs de la filière trouvent un intérêt à une meilleure articulation
R4	La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement. Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2018. Le PRODEFA diffuse d'ici 2018 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	Chargé de suivi-évaluation PRODEFA Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la capitalisation Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la recherche-action	Les documents de vulgarisation répondent aux attentes des bénéficiaires. Le projet identifie des privés qui collaborent au programme d'appui à l'innovation et recherche-action. Les infrastructures de l'ODRS sont fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.

4.4. Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui en DTF additionnel
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT	02/09/2013
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	14/11/2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	06/2016
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	4

4.5. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **I01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2016
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
A DES CONDITIONS FAVORABLES À L'AUGMENTATION, À LA			4.350.204,00	3.521.256,91	**246.525,62**	3.767.782,53	582.421,47	**87%**
01 Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est			2.185.470,00	1.942.983,85	**95.154,59**	2.038.138,44	147.331,56	**93%**
01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		COGES	625.768,91	592.816,69	**23.159,57**	615.976,26	9.792,65	98%
02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		COGES	202.662,30	137.222,30	**12.081,75**	149.304,05	53.358,25	74%
03 Etudes de faisabilité des 40 sites identifiés		COGES	442,10	442,10	**0,00**	442,10	0,00	100%
04 Aménagement des sites favorables identifiés		COGES	1.229.298,45	1.085.204,45	**59.913,27**	1.145.117,72	84.180,73	93%
05 Elaboration des TDR et Réalisation des études de		REGIE	3.582,60	3.582,60	**0,00**	3.582,60	0,00	100%
06 Etude de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue		COGES	533,57	533,57	**0,00**	533,57	0,00	100%
07 Réalisation des études de faisabilité de 28 sites aquacoles		COGES	123.182,07	123.182,14	**0,00**	123.182,14	-0,07	100%
02 Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière			610.530,00	396.404,47	**23.275,29**	419.679,76	190.850,24	**69%**
01 Identification des promoteurs privés		COGES	39.594,00	39.594,07	**0,00**	39.594,07	-0,07	100%
02 Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique		COGES	31.030,00	31.030,08	**497,44**	31.527,52	-497,52	102%
03 Mise en place des lignes de financement		COGES	456.676,00	305.566,54	**17.944,15**	323.510,69	133.165,31	71%
04 Appui/conseils en installation, gestion technique et		COGES	83.230,00	20.213,78	**4.833,70**	25.047,48	58.182,52	30%
03 La filière est renforcée en terme de structuration, de			779.883,00	535.792,40	**68.478,80**	604.271,20	175.611,80	**77%**
01 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
02 Appui à la Chambre Régionale Agriculture		COGES	63.805,00	45.521,35	**0,00**	45.521,35	18.283,65	71%
03 Appui aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de		COGES	6.374,00	4.374,41	**0,00**	4.374,41	1.999,59	69%
04 Appui à l'émergence d'une offee de services		COGES	248.434,00	165.853,27	**15.003,23**	180.856,50	67.577,50	73%
05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice		REGIE	159.891,00	125.891,22	**0,00**	125.891,22	33.999,78	79%
		REGIE	2.372.166,60	1.732.202,33	**260.650,58**	1.992.852,91	379.313,69	84%
		COGEST	4.677.833,40	3.667.432,85	**323.240,00**	3.990.672,85	687.160,55	85%
		TOTAL	7.050.000,00	5.399.635,18	**583.890,58**	5.983.525,76	1.066.474,24	85%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **I01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2016
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
06 Appui à la DRP et services deconcentrés dans l'exercice		COGES	301.379,00	194.152,15	**53.475,57**	247.627,72	53.751,28	82%
04 La gestion des connaissances de la filière aquacole est			774.321,00	646.076,19	**59.616,94**	705.693,13	68.627,87	**91%**
01 Etablissement de référentiels technico-économiques		COGES	44.816,00	27.516,01	**5.971,20**	33.487,21	11.328,79	75%
02 Etablissement d'une base de données géographiques		COGES	29.390,00	23.627,67	**667,73**	24.295,40	5.094,60	83%
03 Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de		COGES	16.744,00	11.743,56	**0,00**	11.743,56	5.000,44	70%
04 Elaboration d'un plan de communication sur la promotion		COGES	135.484,00	119.904,01	**11.687,39**	131.591,40	3.892,60	97%
05 Développement d'un programme de recherche-action		REGIE	547.887,00	463.284,94	**41.290,62**	504.575,56	43.311,44	92%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**?%**
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	**?%**
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
02 Réserve budgétaire régie		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.699.796,00	1.878.378,27	**337.364,96**	2.215.743,23	484.052,77	**82%**
01 "Frais de personnelBasée sur la grille de CTB-RES Mali			1.855.463,00	1.277.929,25	**245.938,48**	1.523.867,73	331.595,27	**82%**
01 Assistant technique		REGIE	1.045.412,00	718.219,95	**156.977,51**	875.197,46	170.214,54	84%
02 Responsable national		COGES	222.632,00	130.515,11	**31.693,41**	162.208,52	60.423,48	73%
03 Responsable Administratif et Financier		REGIE	133.240,00	78.981,40	**19.134,55**	98.115,95	35.124,05	74%
04 Equipe finance et administration		COGES	114.830,00	76.113,25	**13.471,69**	89.584,94	25.245,06	78%
05 Equipe technique		COGES	190.298,00	174.603,13	**7.054,00**	181.657,13	8.640,87	95%
06 Autres frais de personnel		COGES	112.910,00	75.125,40	**14.343,80**	89.469,20	23.440,80	79%
07 Assurance santé personnel PRODEFA		REGIE	36.141,00	24.371,01	**3.263,52**	27.634,53	8.506,47	76%
		REGIE	2.372.166,60	1.732.202,33	**260.650,58**	1.992.852,91	379.313,69	84%
		COGEST	4.677.833,40	3.667.432,85	**323.240,00**	3.990.672,85	687.160,55	85%
		TOTAL	7.050.000,00	5.399.635,18	**583.890,58**	5.983.525,76	1.066.474,24	85%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **I01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2016
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
02 Investissements			140.560,00	128.059,57	**0,00**	128.059,57	12.500,43	**91%**
01 Véhicules		REGIE	69.166,00	69.165,51	**0,00**	69.165,51	0,49	100%
02 Equipement bureau		REGIE	46.390,00	41.390,14	**0,00**	41.390,14	4.999,86	89%
03 Equipement IT		REGIE	20.710,00	13.210,35	**0,00**	13.210,35	7.499,65	64%
04 Aménagements du bureau		COGES	4.294,00	4.293,57	**0,00**	4.293,57	0,43	100%
03 Frais de fonctionnement			394.026,00	278.284,24	**51.442,10**	329.726,34	64.299,66	**84%**
01 Loyer du bureau		COGES	30.121,00	24.163,63	**6.046,66**	30.210,29	-89,29	100%
02 Services et frais de maintenance		COGES	65.867,00	48.427,70	**7.314,94**	55.742,64	10.124,36	85%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	117.272,00	76.090,17	**25.510,15**	101.600,32	15.671,68	87%
04 Télécommunications		COGES	45.505,00	34.033,02	**3.792,65**	37.825,67	7.679,33	83%
05 Fournitures de bureau		COGES	40.599,00	30.667,77	**3.821,82**	34.489,59	6.109,41	85%
06 Missions		COGES	53.777,00	37.347,01	**2.864,14**	40.211,15	13.565,85	75%
07 Frais de représentation et de communication externe		COGES	8.608,00	7.607,89	**207,33**	7.815,22	792,78	91%
08 Formation		COGES	14.946,00	7.946,41	**126,44**	8.072,85	6.873,15	54%
09 Frais de consultance - gestion		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
10 Frais financiers		COGES	1.876,00	1.475,79	**17,84**	1.493,63	382,37	80%
11 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
12 Autres frais de fonctionnement		COGES	15.455,00	10.524,85	**1.740,13**	12.264,98	3.190,02	79%
13 Assurance RC et Degâts matériels bureau		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
04 Audit et Suivi et Evaluation			309.746,78	194.104,84	**39.984,38**	234.089,22	75.657,56	**76%**
		REGIE	2.372.166,60	1.732.202,33	**260.650,58**	1.992.852,91	379.313,69	84%
		COGEST	4.677.833,40	3.667.432,85	**323.240,00**	3.990.672,85	687.160,55	85%
		TOTAL	7.050.000,00	5.399.635,18	**583.890,58**	5.983.525,76	1.066.474,24	85%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **I01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2016
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	103.991,78	80.950,19	**19.070,56**	100.020,75	3.971,03	96%
02 Assment partenaires		REGIE	583,00	582,74	**0,00**	582,74	0,26	100%
03 Audit		REGIE	52.140,00	29.539,68	**0,00**	29.539,68	22.600,32	57%
04 Base line, revue annuelle et appuis		REGIE	146.171,00	76.170,76	**20.913,82**	97.084,58	49.086,42	66%
05 Backstopping		REGIE	6.861,00	6.861,47	**0,00**	6.861,47	-0,47	100%
99 Conversion rate adjustment			0,22	0,37	**0,00**	0,37	-0,15	**168%**
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,22	0,37	**0,00**	0,37	-0,15	168%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
		REGIE	2.372.166,60	1.732.202,33	**260.650,58**	1.992.852,91	379.313,69	84%
		COGEST	4.677.833,40	3.667.432,85	**323.240,00**	3.990.672,85	687.160,55	85%
		TOTAL	7.050.000,00	5.399.635,18	**583.890,58**	5.983.525,76	1.066.474,24	85%

4.6. Ressources en termes de communication

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions devraient mentionner tout le matériel disponible (articles, livres, vidéos, etc.) relatif aux effets de l'intervention sur les bénéficiaires, en ce compris des études, des rapports de capitalisation ou encore des publications (scientifiques). Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling »…).

N°	Intitulé des documents	Traduits en Bamanan
1	Guide de l'apprenant sur la reproduction artificielle des Clarias	
2	Contrôle fertilisation des étangs au Disque de Secchi	
3	Reproduction artisanale des Silures	
4	La pisciculture semi-intensive en étang (première partie) : Choix d'un site favorable et construction des étangs en terre	x
5	La pisciculture semi-intensive en étang (deuxième partie) : Préparation de l'étang, mise en charge et alimentation des poissons	x
6	Calendrier alterné de production de Tilapias	
7	Manuel de l'apprenant sur l'association pisciculture/aviculture	
8	Avi-pisciculture : Construction d'un poulailler sur pilotis	
9	Élevage de Tilapia monosexe en polyculture avec Clarias	

10	Fiche de présentation du projet Recto Verso - deuxième production	
11	Calendrier 2015	
12	Page PRODEFA -Agenda National 2015	